

LUZY ENVIRONNEMENT

Éoliennes : le maire veut un projet « raisonnable »

Afin de faire taire la polémique et de réexpliquer son choix concernant l'éolien, le maire de Luzy, Jocelyne Guérin, a écrit un article dans le bulletin municipal pour ses administrés.

Par une lettre ouverte, qui paraîtra dans le bulletin municipal, le maire de Luzy, Jocelyne Guérin, souhaite réexpliquer son engagement et celui du conseil municipal pour le projet de parc éolien sur le territoire de la commune nivernaise.

« Nous nous sentons concernés par le réchauffement climatique de la planète et nous nous inscrivons dans la démarche pour l'investissement dans de nouvelles formes d'énergies, dont les énergies renouvelables, dans le cadre de la loi d'août 2015, sur la transition énergétique », indique Jocelyne Guérin dans cette lettre.

Ce message aux Luzycos relève aussi du désir de faire taire la polémique et d'être totalement transparent. « Au vu des résultats de l'étude, avec les élus concernés, nous suivons le dossier que détient aujourd'hui le préfet de la Nièvre depuis le 30 juin. Il statuera en toute indépendance. Pour Luzy, le projet déposé comporte quatre éoliennes, dont deux sur les terrains de la collectivité, sur la crête au-dessus de Montarmin », souligne l'édile. Avant d'insister sur le fait que « nous travaillons tous ensemble, avec le préfet et les sous-préfets, les



■ **Jocelyne Guérin, maire de Luzy.**

Photo Nicolas MANZANO

parlementaires, le SIEEEN*, les services de l'État, le Parc du Morvan, le Conseil départemental, la Région pour un projet de dimension raisonnable, acceptable en termes de protection de l'environnement et des paysages ». Toujours dans un souci de transparence, le maire indique qu'elle donnera rendez-vous à ses administrés en septembre pour rendre compte de la décision du préfet.

Michel Garcia
michel.garcia@lejsl.fr

* SIEEEN : Syndicat intercommunal d'énergies, d'équipement et d'environnement de la Nièvre.

Voir ci-dessous l'article de Madame Guérin

Notons que l'argument principal est le réchauffement climatique, or quand les éoliennes ne fonctionnent pas (l'équivalent de 75% du temps), il faut mettre en route des centrales à charbon ou à gaz qui produisent du CO2 et donc contribuent au réchauffement climatique. Ce point est tellement important que les sociétés éoliennes prétendent qu'il y a toujours du vent en France ; ceci est démenti par ERdF qui démontre qu'il y a des jours sans vent, dans tout notre pays. Pour plus d'info, voir la rubrique « argumentaires » dans www.npsm.fr

PROJET EOLIEN DE GLOBAL WIND POWER

L'éolien est un sujet trop sérieux pour que l'on se contente de polémique, pour ma part je n'y céderai pas.

Je peux comprendre et je sais entendre les personnes qui sont contre l'éolien, il y a deux visions sur cette énergie, les deux sont recevables

Je regrette juste que de nombreuses informations erronées et approximatives circulent depuis plusieurs mois sur tous les canaux de communication et réseaux sociaux

Certains nous ont reproché de n'avoir jamais fourni d'informations suffisantes,

Je veux m'adresser aux Luzycois pour rappeler quelques éléments :

LE CONSEIL MUNICIPAL A VOTÉ POUR PERMETTRE UNE ÉTUDE SUR UN PROJET ÉOLIEN. POURQUOI ?

➔ Nous nous sentons concernés par le réchauffement climatique de la planète et nous nous inscrivons dans la démarche pour l'investissement dans de nouvelles formes d'énergies dont les énergies renouvelables, dans le cadre de la loi d'août 2015, sur la transition énergétique. C'est un programme national, régional, dans le cadre de la politique européenne.

➔ Nous menons déjà une politique d'économies d'énergie. Tous les chantiers et travaux d'équipement de la ville vont en ce sens :

- chauffage de la piscine 100 % solaire
- raccordement de la maison de retraite à notre réseau de chaleur bois
- projet habitat autour de la rénovation énergétique

➔ Nous nous sommes lancés aussi dans l'opération Objectif Zéro pesticide marquant notre engagement pour l'environnement.

AUJOURD'HUI NOUS SOMMES FAVORABLES À L'ÉOLIEN ET NOUS NOUS SOMMES PRONONCÉS EN CE SENS.

Il faut que l'on arrête de diaboliser cette forme d'énergie renouvelable, l'accusant d'être porteuse de tous les maux. Imaginons ce que pourraient penser les nouvelles et futures générations si la Mairie de Luzy avait refusé une étude sur un projet éolien...

Je voudrais rassurer les Luzycois et leur dire encore une fois que nous sommes des élus responsables et engagés, soucieux du bien vivre à Luzy, une collectivité tournée vers l'avenir,

Au vu des résultats de l'étude, avec les élus concernés, nous suivons le dossier que détient aujourd'hui le Préfet de la Nièvre depuis le 30 juin. Il statuera en toute indépendance.

➔ Pour Luzy, le projet déposé comporte 4 éoliennes, dont 2 sur les terrains de la collectivité sur la crête au-dessus de Montarmin.

Nous travaillons tous ensemble, avec Préfet et les Sous-Préfets, les parlementaires, le SIEEEN, les services de l'Etat, le Parc du Morvan, le Conseil Départemental, la Région pour un projet de dimension raisonnable, acceptable en terme de protection de l'environnement et des paysages.

Nous avons formulé des exigences en ce sens, exigences partagées par tous les décideurs.

C'est bien à partir d'éléments concrets et pour l'intérêt général que nous travaillons et non pour la seule défense d'intérêts particuliers. Ainsi nous pouvons avancer et nous avançons !

Je reviendrai auprès de vous en septembre avec toutes les informations.

En même temps, à la demande des élus, un grand chantier est ouvert pour travailler au projet de développement de l'éolien dans la Nièvre, avec un objectif commun de réalisation d'aménagements en donnant la priorité à la maîtrise publique.

Un séminaire et un colloque sont prévus à la rentrée pour éclairer nos décisions collectives.

Jocelyne GUERIN,
Maire de LUZY

